

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2018

En vigueur au 1^{er} janvier 2018

Tarifs nets - Particuliers



Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance ⁽¹⁾ (Internet, téléphone fixe ou mobile, SMS) "CAEL ACTION"	GRATUIT
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Service Alert	2,80 €/MOIS
<i>(forfait de 12 SMS/mois) soit pour information</i>	33,60 €/AN
Cotisation de carte de paiement Internationale à débit immédiat Mastercard (carte de débit ⁽²⁾)	42,00 €/AN
Cotisation de carte de paiement Internationale à débit différé Mastercard (carte de crédit ⁽³⁾)	47,00 €/AN
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique Maestro (carte de débit ⁽²⁾)	32,00 €/AN
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	1,00€/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Frais par virement SEPA occasionnel <ul style="list-style-type: none">En agencePar Internet	4,10 €/OPÉRATION GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA <ul style="list-style-type: none">Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPAFrais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT GRATUIT
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">Par opérationPlafond mensuelPlafond journalier Applicable depuis le 1er janvier 2014 selon décret n° 2013-931 du 17/10/2013	8,00 €/OPÉRATION 80,00 € 24,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement SECURICOMPTE Plus	24,00 €/AN
Frais de tenue de compte actif <i>soit pour information</i>	1,10 €/MOIS 13,20 €/AN

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur www.ca-sudmed.fr (service gratuit, hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

(2) Cartes de débit : Sont considérées comme des cartes de débit :
- les cartes à débit immédiat
- les cartes à autorisation systématique





Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

(3) Cartes de crédit : Sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention «CARTE DE CREDIT». Les opérations de paiement et retraits effectués à crédit sont imputés directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

SOMMAIRE

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	p.4
	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture / transformation / clôture• Tenue de compte	
	Banque à distance	p.4
	Moyens de paiement	p.5
	<ul style="list-style-type: none">• Cartes• Virements	
	Offres groupées de services	p.7
	Irrégularités et Incidents	p.11
	<ul style="list-style-type: none">• Commission d'intervention	
	Découverts et Crédits	p.11
	<ul style="list-style-type: none">• Crédit immobilier• Autres opérations liées au crédit	
	Epargne et Placements financiers	p.12
	<ul style="list-style-type: none">• Epargne bancaire• Placements financiers• Les droits de garde	
	Vos opérations à l'étranger	p.13
	Résoudre un litige	p.13
	Jeunes	
	<p>► Pour les 12 - 25 ans, se reporter à la plaquette tarification Jeunes disponible sur notre site : www.ca-sudmed.fr et dans nos agences.</p>	

La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, votre Caisse régionale vous informera des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle réglementation.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

 Services inclus dans le CAC

 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »

 Services bancaires de base

Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture/transformation/clôture

Ouverture de compte ▲□	GRATUIT
Clôture/transfert de compte de dépôt ▲□	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	40,40 €
Annulation de procuration	40,40 €

Services bancaires de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier, mentionnés par le symbole ▲.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif (forfait mensuel) ▲□	1,10 €/MOIS
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽⁴⁾ ▲□	30,00 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲□	GRATUIT

⁽⁴⁾ frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.



Banque à distance

Frais d'utilisation des services de Banque à Distance
(tarifs hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Internet

● Crédit Agricole en Ligne (CAEL) «VISION» : consultation des comptes par Internet Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲□	GRATUIT
● Crédit Agricole en Ligne «ACTION» : gestion des comptes par Internet + virements externes gratuits	OFFERT
● Crédit Agricole En Ligne Action Part : service de bourse en ligne «ACTION bourse» Invest Store Initial	OFFERT
Invest Store Intégral	
● À partir de 24 ordres par an (2 ordres par mois)	
● Moins de 24 ordres par an	
	GRATUIT 96,00 €/AN soit 8,00 €/MOIS



Moyens de paiement

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf cartes Suppletis et l'Autre Carte), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère.

Cartes de paiement et de retrait

CATÉGORIE MENTIONNÉE SUR LE VISUEL DE LA CARTE

Cotisations annuelles	Débit ⁽²⁾ Anciennement carte à Débit Immédiat et carte à autorisation systématique de solde	Crédit ⁽³⁾ Anciennement carte à Débit différé
L'Autre Carte ▲□	19,50 €/AN	
Mastercard avec contrôle du solde (MAESTRO)	32,00 €/AN	
Mastercard Eko	35,00 € / AN	
Mastercard ou Visa	42,00 €/AN	47,00 €/AN
Gold Mastercard ou Visa Premier*	122,00 €/AN	124,50 €/AN
World Elite Mastercard*		255,00 €/AN
Visa Infinite*		255,00 €/AN

*Bonus : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement (hors Monéo) et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Cartes avec paiement par crédit renouvelable

CATÉGORIE MENTIONNÉE SUR LE VISUEL DE LA CARTE : CARTE DE CRÉDIT⁽⁵⁾

Cotisations annuelles	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Cartwin Mastercard ou Visa ⁽⁵⁾	42,00 € AN	47,00 €/AN
Cartwin Gold Mastercard ou Visa Premier ⁽⁵⁾	122,00 €/AN	124,50 €/AN

⁽⁵⁾ la «CARTWIN» est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «Carte de crédit». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Autres opérations carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Envoi de carte en urgence	16,50 €
Envoi de carte en recommandé avec Avis de réception	7,10 €
Rédition de code confidentiel	10,50 €

Virements ▲

Opérations par virements, en Euros ou en devises, dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN (INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER) du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA)*	INTERNET	AGENCE
Virement interne vers un compte de votre Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
Virement externe vers un compte hors de Caisse régionale	OFFERT	4,10 €
FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT SEPA*	INTERNET	AGENCE
Virement interne vers un compte de votre Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
Virement externe vers un compte hors de votre Caisse régionale	OFFERT	1,45 €
Frais de mise en place	GRATUIT	GRATUIT
Frais pour virement SEPA Mail e-facture (débitteur)	GRATUIT	-
AUTRES OPÉRATIONS SUR VIREMENTS	INTERNET	AGENCE
Frais par virement rejeté pour autre motif que défaut de provision (frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	-	20,00 €
Frais rejet technique sur virement émis	-	7,50 €

* Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- La principauté de Monaco.



Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services pouvant être souscrits séparément.

Le Compte à Composer (commercialisé depuis oct.2012)

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

LE SOCLE

Frais de tenue de compte actif	2,10 €/MOIS
CAEL option virement externe «Action»	
Internet mobile	
Envoi du chéquier et de la carte à domicile (pour renouvellements)	
Alertes SMS essentielles (solde débiteur, mise à disposition moyens de paiement)	
Service d'information «first», mise en place de prélèvements, virements internes et externes	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier familial (3 numéros gratuits sur abonnement annuel)	

La détention du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,15 €/mois
	De 500,01 € à 1000 €	2,90 €/mois
	De 1000,01 € à 2000 €	3,80 €/mois
	2000,01 € et +	5,00 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,30 €/mois
	De 300,01 € à 800 €	2,10 €/mois
	De 800,01 € à 1200 €	2,90 €/mois
	De 1200,01 € à 2000 €	3,75 €/mois
	2000,01 € et +	5,10 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium (auto, habitation, santé, personne)	1,70 €/MOIS PREMIUM 3,50 €/MOIS
---	---------------------------------------

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium*	2,70 €/MOIS PREMIUM 4,30 €/MOIS
Frais d'opposition chèque	
Retrait d'espèce de dépannage (carte minute)	
Fabrication Carte urgente	
Réédition code confidentiel	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

«Mandat d'épargne» ⁽⁶⁾	2,10 €/MOIS PREMIUM 2,90 €/MOIS
Alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium*	
Relevé global des avoirs	
Invest Store Initial (Action Bourse)	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium*	3,10 €/MOIS PREMIUM 3,90 €/MOIS
Alerte SMS achat à distance	
Mini relevés (1/semaine)	
Alertes SMS réel de gestion	

* montant de garanties supérieures

(6) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer

Pour toute souscription d'un Compte A Composer (socle + module), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

5 % de réduction sur le montant total de la cotisation (socle + module)	COMPRIS ENTRE 4,00€ ET 4,99€
10 % de réduction sur le montant total de la cotisation (socle + module)	COMPRIS ENTRE 5,00€ ET 6,99€
15 % de réduction sur le montant total de la cotisation (socle + module)	COMPRIS ENTRE 7,00€ ET 8,99€
20 % de réduction sur le montant total de la cotisation (socle + module)	ÉGAL À 9,00€ OU PLUS

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé (7)

LE SOCLE	
Frais de tenue de compte actif	2,00 €/MOIS
CAEL «Action»	
Alertes SMS essentielles (solde débiteur, mise à disposition moyens de paiement)	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Envoi du chéquier et de la carte à domicile (pour les renouvellements)	
Service d'information «first», mise en place de prélèvements, virements internes et externes	
Dossier familial (3 numéros gratuits sur abonnement annuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Cotisation Carte « L'Autre Carte »	OFFERT
Alerte SMS solde disponible (1 fois /semaine)	
Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 € / mois	
Plafonnement des frais d'incident : réduction de 50 % et plafonnement à 30 € / mois	
2 chèques de banque (par mois)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Gratuité des dépôts et retraits d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte.	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	

⁽⁷⁾ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Eko

Gestion du compte

Gestion de ses comptes sur Internet (crédit Agricole En Ligne CAEL) et via l'application Ma Banque

Frais de tenue du compte actif

Alerte SMS si solde du compte inférieur à 20 €

Alerte SMS Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Fil Vert Service Vocal

Moyens de paiement

Carte de paiement internationale Mastercard Eko

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition de la carte

Frais de refabrication de la carte

Service d'information «first», mise en place de prélèvements, virements internes et externes

Chéquier

Paievements et retraits

Retraits dans tous les distributeurs CA

Retraits dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise

Retraits hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.





Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible.

Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.

Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22€ / CHÈQUE**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42€ / CHÈQUE**



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération
- Plafond mensuel
- Plafond journalier (3 opérations/j)

8,00 €

80,00 €

24,00 €

(commission intégrée dans le forfait de rejet d'un moyen de paiement, si rejet de l'opération)

Pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte -article L.312-1 du code monétaire et financier), la clientèle ayant souscrit l'offre CAC Module Budget Protégé et les détenteurs d'un CSCA Prélude Plus :

- Plafond par opération
- Plafond mensuel

4,00 €

20,00 €



Découverts et Crédits

Crédit immobilier

Frais de dossier Habitat
1% du capital emprunté

MINIMUM 500,00 €

Prêt à l'Accession Sociale (PAS)
1% du capital emprunté

PLAFOND 500,00 €

Frais de dossier Prêt à Taux Zéro,
Prêt Epargne Logement

GRATUIT



Bon à savoir !

SUIVRE ET GÉREZ VOTRE COMPTE PERSONNEL AVEC
L'APPLICATION **MA BANQUE**



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Autres opérations liées au crédit

Réaménagement de prêt* : Frais de dossier	300,00 €
Mainlevée d'hypothèque	49,50 €
Attestations simples	17,60 €
Attestations complexes	35,40 €
Changement de compte à débiter	45,20 €
Changement de date d'échéance	45,20 €
Changement de périodicité	45,20 €
Rédition du tableau d'amortissement	17,60 €
Information annuelle des cautions **	13,20 €

*Une indemnité conventionnelle de réaménagement pourra, en sus, être demandée pour dédommager la Caisse régionale du préjudice financier subi du fait de l'acceptation de la baisse du taux initial du crédit.

**Quel que soit le nombre des prêts cautionnés - obligation légale



Épargne et Placements financiers

Epargne bancaire

Transfert de produit d'épargne vers une autre banque	101,50 €
Transfert au sein du CA	GRATUIT

Placements financiers - Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Duplicata IFU (Imprimé Fiscal Unique)	26,30 €
Frais sur titre non coté	89,80 €
Transfert de compte titre, par compte titre	110,10 €

Les droits de garde

Frais fixes de tenue de compte	28,50 €
Montant global des droits de garde***	MINIMUM 33,00 € MAXIMUM 388,00 €
Frais sur PEA et Comptes Titres sans valeur	11,80 €

*** Tarif annuel prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente.



Opérations à l'étranger

Les virements reçus, Swift

Commission	2 % MINIMUM 18,60 € MAXIMUM 33,00 €
+ Commission de change	0,10 % MINIMUM 4,50 € MAXIMUM 26,00 €



Résoudre un litige



Une relation de qualité et de proximité est une des priorités du Crédit Agricole Sud Méditerranée. Aussi, afin de mieux répondre à vos préoccupations, vous disposez des interlocuteurs ci-après :

Votre Agence

Votre réclamation doit être formulée auprès de votre conseiller ou de votre Directeur d'Agence.

Le Service Relations Clients

Si la réponse apportée à votre réclamation n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser :



Par courrier à notre service Relations Clients 	Par Internet (formulaire de saisie) @ 
30 rue P. Bretonneau - BP39923 66832 Perpignan Cedex 9	www.ca-sudmed.fr/ResoudreUnLitige.html

Nous nous engageons à prendre en charge immédiatement votre réclamation et à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais*

* Dans un délai maximum de 2 mois conformément à la recommandation ACP N°2011-R-05



Le Médiateur

En dernier recours, il peut être aussi contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord :

Par courrier 	Par Internet (formulaire de saisie) @ 
M. Le Médiateur du CA Sud Méditerranée BP 90061 - 66755 Saint Cyprien Cedex	www.lemediateur-ca-sudmed.fr

Autres litiges

M. Le Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers

Par courrier 	Par Internet (formulaire de saisie) @ 
17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	www.amf-france.org

M. Le Médiateur de l'Assurance

Par courrier à l'adresse suivante : M. Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 9	www.mediation-assurance.org
--	--

Plateforme européenne des litiges : ec.europa.eu/consumers/odr/



SUD MÉDITERRANÉE
Toute une banque
pour vous

Ecoute clients
0 974 750 968

(numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi, à partir de 9h30 le jeudi et le samedi de 8h30 à 16h30)

Pour contacter votre agence
0 986 988 988

(numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible 6j/7)

SOS Cartes
0 972 729 000

(numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible 7j/7)

Pour contacter un expert Assurances ou Crédits

0 892 892 777

Service 0,35 € / min
+ prix d'un appel

Accessible 6j/7

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD MÉDITERRANÉE

Edité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au 30 rue Pierre Bretonneau - BP 39 923 - 66 832 PERPIGNAN cedex 9 - 776 179 335 RCS Perpignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 029 669. Imprimerie du Mas, Mas Guérido - Cabestany - 11/2017 - PSM2691 - © iStock - Conforme aux exigences environnementales - Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique.

